



Luxembourg, le 20 septembre 2012

Monsieur Laurent Mosar
Président de la Chambre des Députés



Luxembourg

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement Interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Culture :

« Madame la Ministre a fait savoir que la Bibliothèque nationale aimerait recourir à des étudiants de l'Université de Luxembourg pour renforcer le personnel afin de permettre de prolonger les heures d'ouverture. Cette demande se heurterait à une opposition émanant du conseil de Gouvernement. »

Dans ce contexte, j'aimerais savoir quelles sont les raisons à la base de cette opposition et comment Madame la Ministre pense pouvoir donner satisfaction à la demande de la BNL, demande qui est dans l'intérêt des lecteurs. »

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Anne Brasseur
Député